

ASPAP

Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées

Contacts : Jean-Pierre Mirouze, coprésident 06 12 12 23 66 - Rémi Denjean, porte-parole 06 82 73 06 14

OURS – PYRENEES. L'ASPAP communique. Foix le 15 septembre 2017

37 ours sont présents en Ariège, dans un territoire frontalier pas plus étendu que le grand Toulouse ! Tous sont issus des ours Slovènes introduits par l'Etat français en 1996-97 et 2006.

Explosion des dommages aux troupeaux ; constats d'indemnisation houleux entre éleveurs et agents de l'Etat ; arrêtés des maires locaux interdisant la divagation des ours ; motion du Conseil Départemental demandant le retrait des plantigrades ; vidéo anonyme d'hommes armés et cagoulés décrétant ouverte « la chasse à l'ours » ...

La situation est intenable, l'actualité en rend compte chaque jour.

L'ouest de l'Ariège est devenu la 5^{ème} poche à ours artificielle d'Europe, avec le Trentin et les Abruzzes en Italie, les Asturies en Espagne et le Plateau de Medved en Slovénie.

Les différents états concernés ont fait le choix de dédier ces territoires à l'expansion libre des grands prédateurs. Ces choix ont conduit à la limitation ou à l'arrêt des activités qui s'y tenaient : élevage, chasse, randonnée ...

En dehors de ces espaces dédiés, les prédateurs sont exclus, ce qui permet à l'ensemble des activités structurantes de l'écosystème montagnard de s'y maintenir et de s'y développer. C'est exactement ce à quoi appelle l'ASPAP.

Pour être explicites, nous demandons à l'Etat français, en concertation avec les populations locales et les élus et représentants locaux, de délimiter 2 zones selon le niveau de présence des grands prédateurs :

- 1) Une zone où la présence des prédateurs est tolérée.
- 2) Une zone d'exclusion permanente de l'ours et du loup ;

Eventuellement, une zone tampon entre ces deux secteurs où les pouvoirs publics locaux ont toute latitude pour repousser les prédateurs vers la zone 1.

Nous proposons une solution à un problème que l'Etat, dépassé, a fabriqué de toutes parts.

C'est un crève-cœur de condamner une partie de la montagne. Mais pour garantir la paix dans le reste des Pyrénées, nous sommes prêts à sacrifier un territoire dont le cœur pourrait être le Val d'Aran (qui a accepté le lâcher de 2016). Dans ce territoire, il s'agit de fixer les ours, de les nourrir, de les cantonner afin que l'économie pyrénéenne puisse vivre sur l'ensemble du massif.

A l'origine du grand soulèvement populaire de 2006, l'ASPAP est un interlocuteur incontournable.

Que les représentants de l'Etat se saisissent de cette proposition. Pour les hommes, pour les ours comme pour les Pyrénées, le temps presse.

Aspap, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées
32 avenue du Général de Gaulle 0900 FOIX aspap.contact@gmail.com

L'ASPAP est membre de l'ADDIP, coordination pyrénéenne du mouvement contre l'expansion des grands prédateurs et pour des Pyrénées à visage humain fondées sur le pastoralisme, source d'activités économiques, de haute qualité alimentaire, productrices de paysages, réservoir de biodiversité et support d'un tourisme durable.